

Il vous rendra vos jeux, vos bouquets parfumés.  
Dès qu'il s'éveillera, je vous dirai *toi-même* :  
Aïeons voir le soleil. Jugez si je vous aime !

Les charmantes heures viendront  
Danger autour de la journée,  
Et riottes s'enrouleront,  
Formant avec des fleurs la trame de l'année

Mais la lune se lève et pâlit mes crayons ;  
Ne bravez pas dans l'eau ses humides rayons ;  
Les pavots vont pleuvoir sur sa lente carrière,  
Au ciel qui donne tout offrez votre prière ;  
Elle est jeune et charmante et vous la dites bien,  
La voir est faible encor ; mais c'est Dieu qui l'écoute !  
Un faible accent vers lui sait trouver une route ;  
Il entend un soupir il ne dédaigne rien.  
Et maintenant dormez !

Leurs mains entrelacées  
Semblent lier encor leurs naïves pensées.  
Hélas ces cœurs aimants qu'elles viennent d'unir,  
Ne les séparez pas, mon Dieu, dans l'avenir !

Ils dorment. Qu'ils sont beaux ! Que leur mère est heureuse !  
Dieu n'a pas oublié ma plainte douloureuse ;  
Sa pitié m'écoula... Tout ce que j'ai perdu,  
Sa pitié, je le sens, me l'a presque rendu !

Sommeil ! ange invisible aux ailes caressantes,  
Verse sur mes enfants tes fleurs assoupissantes ;  
Que ton ouïser de miel enveloppe leurs yeux,  
Que ton vague miroir réfléchisse leurs joues  
Au pied de ce berceau que mon amour balance.  
Fais asseoir avec toi l'immobile silence.  
Ma prière est sans voix ; mais elle brüte encor.  
Dieu ! béatisez ma nuit ; Dieu gardez mon trésor !

Ce soleil, qui est presque une divinité ; ces Heures, qui, ainsi que dans les odes d'Horace, dansent autour de la journée ; ce sommeil, qui n'est autre chose que Morphée déguisé en ange avec ses pavots ; ce silence, que l'on prie de s'asseoir immobile au pied du lit de l'enfant, sans doute un doigt sur la bouche et dans l'attitude classique, tout cela joint aux prières toutes catholiques de la mère, ne vous rappelle-t-il point le temps où les faux Dieux luttèrent avec le christianisme et lui disputaient le terrain pied à pied, où les temples devenaient des églises, et où les statues de la vierge s'élevaient en face de celles de Diane ou d'Hélène ? Telle était en effet la situation littéraire dans les premières années de notre siècle.

M<sup>lle</sup>. Valmore publia, en 1824, *Élégies et Poésies nouvelles* ; puis, en 1829, elle republia toutes ses poésies en un recueil, formant trois volumes in-18o. Elle donna, en 1833, *Les Pleurs* ; et en 1839, *Pauvre Fleur*. Ses premières œuvres en prose furent *Les veillées des Antilles* (1818), *L'Atelier d'un peintre* (1833), *Le salon de Lady Betty* (1836). Ces ouvrages, et une foule de jolies petites nouvelles et des articles légers, insérés dans divers recueils, pourraient être considérés comme le monument littéraire de sa jeunesse.

Les romances eurent, pour la musique, la collaboration des plus célèbres compositeurs : Garat, Paër et Pauline Duchambge, à qui l'auteur a dédié une de ses plus charmantes pièces. Quelques-unes ont eu le plus grand succès, telles que " *Le soir* : "

En vain l'anrore  
Qui se colore, etc.

*Le Bouquet :*

" Non, tu n'auras pas mon bouquet ;  
Traite moi de capricieuse,  
De volage, d'ambitieuse,  
D'esprit léger, vain ou coquet,  
Non, tu n'auras pas mon bouquet "

*Le Hamceau :*

" Que n'as-tu comme moi pris naissance au village ? "

*Les Serments :*

" Hélas ! que les vieillards savent de tristes choses ! "

*Les cloches du soir :*

" Quant les cloches du soir, dans leur lente volée,  
Feront descendre l'heure au fond de la vallée,  
Quand tu n'auras d'amis ni d'amours près de toi,  
Pense à moi ! pense à moi ! "

Toutes ces pièces ont fait leur tour du monde et sont loin d'être étrangères dans nos salons canadiens, où se naturalise du reste

assez promptement tout ce qui vient de l'ancienne mère-patrie.

Les *Élégies* sont peut-être ce qui a valu à l'auteur sa réputation la plus solide ; c'est du moins selon M. Sainte-Beuve ce qui a le plus de chance de rester dans le recueil des *Poètes mineurs* de notre siècle où il ne lui accorde même, dans ses *Critiques et portraits*, qu'une place assez peu large, contraste assez rude avec la notice publiée en tête de l'édition Charpentier (1842).

Parmi les *Élégies*, se trouve le *Presentiment*, le premier essai de sa muse, dont elle nous raconte ainsi l'histoire :

" A vingt ans, dit-elle, des peines profondes m'obligèrent de renoncer au chant, parce que ma voix me faisait pleurer ; mais la musique roulait dans ma tête malade et une mesure toujours égale arrangeait mes idées, à l'insu de ma réflexion. Je fus forcée de les écrire pour me délivrer de ce frappeur siévreux, et l'on me dit que c'était une élégie. "

Les premiers vers définissent parfaitement et d'une manière presque philosophique le sujet qu'ils traitent :

" C'est en vain que l'on nomme erreur

Cette secrète intelligence

Qui, portant la lumière au fond de notre cœur,

Sur des maux ignorés nous fait gémir d'avance,

C'est l'adieu d'un bonheur prêt à s'évanouir ;

C'est un subit effroi dans une âme paisible ;

Entin c'est pour l'être sensible,

Le fantôme de l'avenir. "

Les derniers vers nous disent par quel triste événement cette première poésie fut inspirée :

" En revenant je ralentis mes pas ;

Je remarquai du jour le feu près de s'éteindre,

Sa chute à l'horizon qu'il regrettrait d'atteindre ;

Mes compagnes dansaient... moi je ne dansai pas.

Un mois après j'étais dans ce lieu solitaire ;

Hélas ! ce n'était plus pour y chercher des fleurs ;

La mort m'avait appris le secret de mes pleurs ;

Et j'étais seule au tombeau de ma mère ! "

P. C.

(A continuer.)

## SCIENCE.

### HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XVII.

(Suite.)

Champlain fit tous ses efforts pour opérer un accommodement, et pour protéger au besoin l'une ou l'autre des deux compagnies rivales contre les exactions de l'autre, et pour être en mesure de se faire obéir, il avait placé son beau-frère dans le fort Saint Louis. Sa neutralité était partagée par les Récollets et les principaux habitants de la place.—Pour hâter le plus possible le terme du différend, on convoqua une assemblée des citoyens de Québec, dans laquelle il fut résolu d'adresser une requête au Roi, requête que nous donnons ici textuellement, comme étant la première qui ait été faite en Canada, et de plus, comme un document précieux, très propre à nous bien faire connaître la position de la colonie et le bon esprit et la sagesse des intentions de nos pères.

La voici telle qu'elle est donnée par le père Leclercq :

" Sachent tous qu'il appartiendra que l'an de grâce 1621, l'18<sup>ème</sup> jour d'août... que par la permission du Sieur Lieutenant, (noble Homme Samuel de Champlain, Capitaine ordinaire pour le Roi en la marine, Lieutenant Général des dits pays et terres) se serait faite une assemblée générale de tous les Français habitants de ce pays de la Nouvelle France, afin des moyens les plus propres à prévenir sur la ruine et désolation de tout ce pays et pour chercher les moyens de conserver la religion catholique, apostolique et romaine... Après que par les Sieurs Lieutenant, Religieux et Habitants, présence du Sieur Baptiste Guers, commissaire du Seigneur Vice-Roy, a été conclu et promis de ne vivre que pour la conservation de la dite religion, obéissance